

➤ Intérêt stratégique

- **Développer/Conforter une image « Marque Employeur »** en mettant en exergue l'aspect institutionnel et le potentiel d'employabilité.
- **Apporter des éléments de réponse à l'évolution des métiers et des compétences** : souplesse dans la construction de formations sur mesure, mieux adaptées aux besoins de l'entreprise. Pour répondre aux métiers de l'entreprise, le CFA d'entreprise doit proposer des contenus de formation répondant à des métiers techniques de niche, non pourvus par le système d'apprentissage traditionnel et/ou adapter les formations par une « coloration » entreprise.
- **Disposer de formations sur-mesure adaptées au besoin de l'entreprise**, en termes de contenu, de pédagogie, de modalités pédagogiques ou de planning d'alternance...
- **Arborer des solutions RH et organisationnelles** : outre l'apprentissage, le CFA d'entreprise peut accueillir des salariés en CDI/CDD, des intérimaires en contrat de professionnalisation, ou encore des salariés en période de reconversion, lesquels peuvent venir compléter des sections d'apprenants.
- En faire un **outil au service de la politique alternance**.
- Faire de l'OF/CFA, un **outil global de développement des compétences** dans l'entreprise. Un organisme de formation comprenant des actions en apprentissage et proposant des parcours modulaires de formation permettrait l'accueil des alternants mais également des collaborateurs de l'entreprise, des prestataires, ou intérimaires via un positionnement amont des apprenants, une individualisation des parcours et des entrées – sorties permanentes.